Paris, le 3 juin 2022

**Communiqué de presse**

**Le ministère de la Santé et de la Prévention et le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques rappellent les bons réflexes lors des baignades pour éviter les noyades accidentelles.**

Plusieurs cas de noyades ont été signalés en cette période pré-estivale, impliquant notamment des baignades en milieu naturel. Ces évènements mettent en évidence l’importance de la prévention et de la vigilance face à des accidents qui touchent toutes les catégories d’âge et tous les milieux (mer, piscine, lacs et rivières) et qui sont, pour la plupart, évitables. Les noyades accidentelles sont responsables chaque année d’environ 1 000 décès et constituent la première cause de mortalité par accident de la vie courante chez les moins de 25 ans[[1]](#footnote-1).

**POUR VOUS BAIGNER EN TOUTE SECURITE, EN TOUT LIEU**

- Apprenez tous à nager

- Baignez-vous toujours avez vos enfants

- Choisissez les zones de baignade surveillées

- Respectez les interdictions de baignade

- Tenez compte de votre état de forme

- Ne consommez pas d’alcool avant et pendant la baignade

**EN PISCINE, SURVEILLEZ VOS ENFANTS DE PRES ET EN PERMANENCE**

Aucun dispositif de sécurité ne remplace votre vigilance

- Baignez-vous en même temps que vos enfants ou désignez un seul adulte responsable de la surveillance

- Ne faites pas autre chose lorsque votre enfant se baigne

- Ne restez pas le regard fixé sur votre téléphone ou votre tablette

- Ne vous absentez pas, même quelques instants

- Soyez particulièrement vigilants lors des baignades dans des piscines « hors-sol » (non enterrées) : après la baignade, veillez en particulier à retirer l’échelle d’accès et à installer les dispositifs de sécurité lorsqu’ils existent (alarme, couverture, etc…).

**EN MER**

- Nagez dans les zones de baignade surveillées

- Nagez accompagné ou en signalant votre lieu de baignade

- Nagez avec une bouée de nage en eau libre

- Nagez le long du rivage

**Pour en savoir plus :**

<https://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/risques-de-la-vie-courante/baignades>

<https://www.sports.gouv.fr/preventiondesnoyades/>

**Contacts presse**

Direction générale de la Santé

[Presse-dgs@sante.gouv.fr](mailto:Presse-dgs@sante.gouv.fr)

01 40 56 84 00

Direction des Sports

[ministere@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:ministere@jeunesse-sports.gouv.fr)

1. Source : Santé Publique France / CépiDc [↑](#footnote-ref-1)